

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

EN

CONSULTATION PUBLIQUE SUR L'INDUSTRIE DU TAXI

VILLE DE MONTRÉAL

1^{er} DÉCEMBRE 2010

PAR

MICHAEL SIROKY TAXI

LOCATION DE TAXIS

PRÉSENTATION :

MICHAEL SIROKY : Propriétaire d'une flotte de 19 permis de taxi depuis plus de 38 ans.

Actif dans l'industrie du taxi depuis plus de 40 ans.

Compte 5 employés.

Offre des services de location de voitures taxi à plus de 50 chauffeurs dont certains d'entre eux depuis plus de 25 ans.

Dispose d'un garage de mécanique générale et de carrosserie pour ses propres voitures taxi et pour d'autres propriétaires de taxis ouvert jour et soir.

Prépare et vend des voitures pour l'industrie du taxi.

REPRÉSENTATION :

Les propriétaires de flottes de taxis ont toujours été ignorés des tables de consultation quelles qu'elles soient. L'industrie, composée à très forte majorité d'artisans, a toujours fait peser une mauvaise réputation sur les propriétaires de flottes notamment quant à la condition mécanique et esthétique des voitures qu'ils détiennent.

Ils sont aussi accusés de louer leurs voitures à n'importe quel chauffeur se présentant à leur porte sans exercer la moindre vérification sur les antécédents professionnels de ceux-ci étant, par le fait même, considérés comme imputables de la mauvaise réputation dont certains chauffeurs de taxis sont publiquement accusés.

Malgré le contrôle qu'ils peuvent exercer sur bon nombre de voitures taxis, ils n'ont jamais été approchés pour tenir des projets pilotes sur de nouveaux équipements spécifiques à l'industrie ou de nouvelles technologies émergentes sur l'économie de carburant. Pourtant, ils disposent d'un laboratoire unique dont personne n'a jamais voulu tirer parti.

PROPOSITION :

Faire une place aux propriétaires de flottes de taxi à la table de concertation du Bureau du taxi afin de leur permettre de participer, eux aussi, aux recommandations concernant l'industrie du taxi à Montréal.

POUVOIR PUBLIC ET ACTIVITÉ COMMERCIALE :

Après la décision de la Ville de Montréal de créer le Bureau du taxi en 1987, une double mission semble lui avoir été confié et deux missions contradictoires à mon sens.

La première : Exercer une forme de contrôle policier spécifiquement sur les taxis et les limousines œuvrant ou transitant sur l'île de Montréal.

La seconde : Déterminer des pratiques commerciales acceptables par l'industrie du taxi telle que la publicité.

À mon avis, le pouvoir policier du Bureau du taxi doit être complètement séparé de l'évolution et des orientations des pratiques commerciales acceptables dans l'industrie du taxi.

Une fois les pratiques commerciales discutées et acceptées par les autorités municipales, il reviendrait au Bureau du taxi de se concerter avec l'industrie du taxi pour mettre au point des plans de mise en œuvre et de contrôle des pratiques préalablement autorisées.

PROPOSITION :

Que la mission de contrôle du Bureau du taxi soit maintenue mais que tous les aspects des différentes pratiques commerciales soient discutés au niveau des autorités pertinentes de la Ville de Montréal.

AMÉLIORER LA QUALITÉ DES SERVICES

Plusieurs choses seraient facilement réalisables pour améliorer la qualité des services.

Premièrement, revoir la formation des chauffeurs de taxi. On parle d'une formation professionnelle et on les enferme dans une classe pour leur remplir la tête de théorie pendant quelques 150 heures avant de les envoyer au Bureau du taxi pour l'examen final de passage.

Toute cette gymnastique est uniquement théorique et aucunement pratique alors que le métier de chauffeur de taxi tiens tout autant, sinon plus, dans l'attitude du futur chauffeur face aux clients et à son futur emploi.

Un aspirant chauffeur doit posséder de nombreuses qualités qu'il est impossible à vérifier par le biais d'un examen théorique. Seul un stage pratique sous supervision pourrait faire foi de la mise en pratique de ces qualités incontournables telles que la patience, la politesse, la débrouillardise, l'écoute du client, la sécurité du véhicule, etc...

Deuxièmement, accorder autant d'importance à l'accessibilité des services de taxi qu'à ceux des services de transport en commun. Il est aussi important de déneiger les arrêts d'autobus que les postes d'attente des taxis qui les desservent... Il y a de la neige, plusieurs personnes vont préférer prendre un taxi plutôt que de marcher mais le poste d'attente est inaccessible aux taxis!

Plusieurs postes d'attentes de taxis doivent être inaugurés dans des secteurs où l'industrie touristique s'est déplacée au cours des années. Même chose pour les secteurs commerciaux et résidentiels en développement ou en revalorisation.

Le plateau Mont-Royal est un bon exemple. La population veut des services de taxis très rapides mais les élus municipaux ne veulent pas voir de taxi à l'attente dans les rues.

L'établissement des postes d'attente ne suit pas assez rapidement les mouvements de la population. En plus, ils sont soumis au veto des élus municipaux... Quoi dire de plus?

La période de la fermeture des bars est tout aussi importante. Tous les clients sortent en à peine une heure ou une heure et demie. La réglementation ne permet pas aux taxis de servir les besoins de la population là et au moment où les besoins se font le plus sentir, comment expliquer cette situation à la population en 2010?

Globalement, pour améliorer la qualité des services de taxis, il faut permettre à l'industrie du taxi d'être présente où les besoins se font sentir. Une industrie financièrement en santé est prête à bien des négociations sur ses pratiques commerciales ou réglementaires pour améliorer son image par exemple.

CONCLUSION :

«Ventre vide n'a pas d'oreille»!

Pour commencer un véritable travail de revalorisation de l'industrie du taxi, il faut consciencieusement se pencher sur l'espace commercial global qu'elle représente et que l'on veut lui accorder.

Tant pour déplacer la population à toute heure du jour et de la nuit, comme vigil inconsciente dans la prévention du crime mais surtout comme pourvoyeur du revenu familial principal pour plus de 10 000 ou 12 000 chauffeurs de taxis à Montréal.